

ACTION SOCIALE D'INITIATIVE ACADÉMIQUE

Exercice 2023

***Aide aux études d'enseignement supérieur
Année 2023/2024***

*(distance domicile → lieu d'étude ≥ 70 km)
(1 imprimé à remplir par enfant)*

Ne pas attendre la date limite d'envoi pour déposer la demande : **25 octobre 2023**

Toute demande incomplète sera rejetée

DEMANDEUR

Nom d'usage et Prénom	Né(e) le
doit correspondre à celui notifié sur le dossier de prestations 2023	
Etablissement d'exercice	
Adresse familiale	
Grade	
IBAN : FR <input type="text"/>	

ENFANT CONCERNÉ PAR LA PRESENTE DEMANDE

Nom Prénom de l'enfant	Date de naissance	Lien de parenté avec le demandeur	Nom et adresse de l'établissement	Diplôme préparé	Distance domicile / Etab (1)

(1) La distance de référence retenue est celle fournie, de ville à ville ou de commune à commune, par le site web mappy.com itinéraire le plus court à la date de l'étude de la demande (Les lieux-dits, les arrondissements, les rues ne sont pas pris en considération)

Le cursus suivi est-il : en apprentissage oui non
 en alternance oui non
 en contrat de professionnalisation oui non

Pièce à fournir obligatoirement :

- **certificat de scolarité 2023/2024** avec entête, signature et tampon de l'établissement (les attestations d'inscription ne sont pas acceptées)

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), certifie l'exactitude des renseignements fournis.

Fait à, le Signature

PARTIE RESERVÉE A L'ADMINISTRATION

La présente demande : correspond ne correspond pas aux critères fixés par l'arrêté rectoral.

Je soussigné, recteur de l'Académie de Dijon, décide donc d'octroyer une aide d'un montant de€

Académie de Dijon

Prog :
Centre de coût : RECSAXO021

N° pièce :

Pour le recteur et par délégation,
la cheffe de division des affaires financières

Magali KHATRI